

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 13 avril 2023

Délibération n° DE_2023_031

Date de la convocation : 28/03/2023

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 14 h 00 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 12

Votants : 10

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents non votants : Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Représentés :

Excusés : Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Jérôme BETAÏLLE (CD 24)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Pierre CAMANI (CD 47), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Daniel BARBE (CD 33)

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Rehausse du lac de la Ganne, emprunt relais de 1 565 000.00 €

Monsieur le président rappelle que pour réaliser la rehausse du lac de la Ganne, un prêt relais est nécessaire dans l'attente du versement des aides et du FCTVA.

Estimation CACG actualisation octobre 2022		
Evaluation des dépenses d'investissement (Euros HT)	Montant HT	Montant TTC
Etudes techniques et réglementaires+ frais enquête publique (141576,35 HT déjà financé)		
Maitrise d'oeuvre avec PRO	102 000,00	
Travaux rehausse, hors prises d'eau étagées	1 089 375,00	
Prise d'eau étagées avec changement vanne de fond	327 415,00	
Achat Foncier (+frais notaire + SAFER) + opération de bornage+ pêche sauvegarde	110 000,00	
Contrôle géotechnique externe phase travaux+ Coordination hygiène et sécurité	17 000,00	
COUT TOTAL Projet par barrage	1 645 790,00	1 974 948,00
COUT TOTAL Projet par barrage financé par la Région/FEADER	1 586 712,96	
Evaluation des recettes d'investissement	GANNE +	
Participations CD 47 (15%)	194 200	
Subventions prévisionnelles (60%/80% Région/ou fonds européens)	1047230	
Autofinancement (Euros HT)	404 360	
TVA (20%)	329 158	
intérêts Prêt relais FCTVA (2 ans) au taux de 2 %	7 338	
FCTVA (16,404% sur le montant TTC)	323 970	
TVA non récupérable	5 188	
Autofinancement total (avec intérêts Prêt relais FCTVA + TVA non récupérée)	416 886	
Hypothèse de durée de remboursement	20,00	
Hypothèse de taux d'intérêt	4,00%	
Montant charges d'investissement mensuel	2526	
Montant des charges annuelles d'investissement /an	30 312,00	
EXCEDENT GESTION REALIMENTATION CA 2020	40495	
RESULTAT	10183	

Des demandes ont été faites auprès du Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et la Banque Postale. Le Crédit Agricole ne fera pas d'offre, la Banque Postale nous a informé que l'arrêté de subvention doit être fourni au dossier pour qu'il soit étudié.

La Caisse d'Epargne propose :

- Durée : 24 mois,
- Taux fixe,
- Taux : 4.10 %
- Périodicité de remboursement : Trimestrielle,
- Montant de l'échéance : 16 041.25 €
- Frais de dossier : 1 100.00 €
- Remboursement anticipé possible.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des membres présents décide :

- De retenir la proposition de la Caisse d'Epargne pour la réalisation d'un prêt court terme d'un montant de 1 565 000.00 €, avec les conditions décrite ci-dessus,
- D'autoriser le président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 17 avril 2023
et publié ou notifié
le 17 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN